

DAIKIN OFFRE UN LIBRE ACCÈS DANS LE MONDE ENTIER À DES BREVETS COUVRANT DES ÉQUIPEMENTS QUI FONCTIONNENT AVEC UN RÉFRIGÉRANT NOUVELLE GÉNÉRATION

Facilitation de l'adoption du HFC-32 à l'échelle mondiale pour les systèmes de climatisation, de rafraîchissement et de chauffage (pompes à chaleur)

Osaka | Washington | Bruxelles - La société Daikin Industries, Ltd., leader mondial dans le domaine de la fabrication de systèmes de climatisation et de réfrigérants, basée à Osaka au Japon, a annoncé le 10 septembre dernier, qu'elle offrait aux entreprises du monde entier un libre accès à 93 brevets, de façon à encourager le développement et la commercialisation d'équipements de climatisation, de rafraîchissement et de chauffage (pompes à chaleur) fonctionnant avec le réfrigérant mono-composant HFC-32. L'action de Daikin vise à encourager les fabricants du monde entier à adopter des technologies durables fonctionnant avec le HFC-32, un réfrigérant à impact sur le réchauffement global très inférieur à celui des réfrigérants couramment utilisés, pour le chauffage et le rafraîchissement de confort.

Le HFC-32 (difluorométhane) est un réfrigérant nouvelle génération qui répond de façon équilibrée à toute une série de considérations environnementales. Non seulement ce réfrigérant ne détruit pas la couche d'ozone, mais il est également éco-énergétique, abordable et plus facile à recycler, et a un potentiel de réchauffement global (PRG) correspondant à 1/3 de celui du R-410A, le réfrigérant le plus couramment utilisé. Daikin est d'avis que ces avantages font de ce réfrigérant la solution nouvelle génération la plus équilibrée et la plus prometteuse qui soit pour réduire l'empreinte environnementale des équipements de climatisation, de rafraîchissement et de chauffage résidentiels et commerciaux.

Les avantages résultant de l'adoption du HFC-32 en termes de réduction des émissions de carbone seraient très importants. Si la totalité du réfrigérant R-410A actuellement utilisé était remplacé par le HFC-32, il serait possible d'obtenir jusqu'à 24 % de réduction de l'impact total des HFC en équivalents de CO2 d'ici 2030, par rapport aux scénarios de maintien du statu quo.

« Daikin propose depuis 2011 un libre accès à ces brevets dans les pays émergents, de façon à accélérer l'élimination progressive des réfrigérants destructeurs de la couche d'ozone, tels que le HCFC-22 », a déclaré Shinya Okada, cadre supérieur de Daikin. « En raison du besoin urgent de faire face au problème du changement climatique, Daikin a décidé que le moment était venu d'offrir aux fabricants du monde entier un accès libre à des brevets couvrant des équipements qui fonctionnent au HFC-32. »

La substance chimique HFC-32 même n'est protégée par aucun brevet et est largement disponible auprès de fournisseurs autres que Daikin. Ce libre accès à certains brevets permet aux fabricants d'utiliser les technologies Daikin pour les équipements de climatisation, de rafraîchissement et de chauffage fonctionnant avec le réfrigérant mono-composant HFC-32, et encourage l'industrie mondiale à se développer de façon responsable tout en satisfaisant la demande croissante.

Le remplacement des réfrigérants à PRG élevé est déjà en cours. L'année dernière, l'Union européenne a adopté la réglementation révisée sur les gaz fluorés* dans le but de réduire l'impact des réfrigérants sur le réchauffement de la planète. Aux États-Unis, l'agence de protection de l'environnement (EPA) révisé actuellement ses réglementations établissant des alternatives acceptables pour les réfrigérants à potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone et à PRG élevé. La législation japonaise sur l'utilisation rationnelle et la gestion correcte des fluorocarbones, entrée en vigueur en avril 2015, encourage en outre la conversion des systèmes fonctionnant avec des réfrigérants à PRG élevé.

« Le partage de technologies de climatisation bénéfiques pour l'environnement sans paiement de royalties peut accélérer les gains environnementaux à une époque où une action rapide est essentielle pour la protection du climat », déclare Durwood Zaelke, président de l'institut pour la gouvernance et le développement durable. « L'octroi d'un libre accès à des technologies brevetées crée un solide précédent pour d'autres entreprises visant à devenir des champions de l'écologie. »

Les entreprises intéressées par l'obtention de ces brevets sont priées de contacter le service juridique de Daikin.

*Réglementation UE 517/2014 du 16 avril 2014 sur les gaz à effet de serre fluorés

À PROPOS DE DAIKIN

Daikin Industries, Ltd. est leader mondial en matière de fabrication de systèmes de climatisation et de réfrigérants. Mettant à profit ses technologies de base avancées dans le domaine du contrôle de réfrigérant, des Inverters et des pompes à chaleur, l'entreprise développe des solutions de climatisation innovantes et de haute qualité pour le résidentiel, les bureaux et les installations industrielles. Fondée à Osaka, au Japon, en 1924, la société Daikin compte aujourd'hui, avec ses filiales, plus de 70 bases de production de par le monde et emploie quelques 59 000 personnes. Les produits Daikin sont disponibles dans plus de 140 pays. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <http://www.daikin.com/>

Europe : Martin Dieryckx, Centre de recherche sur l'environnement, Daikin Europe, NV
dieryckx.m@daikineurope.com / +32-477-66-36-25